

BIM : Présentation de Investisseur et Partenaire pour le Développement

27 mai 2003

Bonjour,

Bon nombre d'institutions de microfinance en voie d'autonomisation ou déjà autonomes sont confrontées au problème de la consolidation de leurs ressources financières et particulièrement des ressources permettant les investissements à moyen terme. Quand des partenariats existent avec des banques locales, le refinancement porte le plus souvent sur des lignes de court terme.

Face à ce problème, d'autres types de partenariats peuvent être expérimentés : le BIM d'aujourd'hui en présente un exemple, la société de financement Investisseur et Partenaire pour le Développement. Cette société accompagne déjà plusieurs des adhérents d'Espacefinance ; elle nous est présentée par Sébastien Boyer, chargé de mission.

Pour Pole Microfinancement
Betty Wampfler

Présentation de Investisseur et Partenaire pour le Développement

Investisseur et Partenaire pour le Développement (I&P) est une société de financement privée créée par des entrepreneurs issus des milieux du Capital Développement, de l'Entreprise, du Conseil. Elle dispose de capitaux de l'ordre de 8 millions EUR.

Son objectif est d'aider concrètement les entrepreneurs des PED qui créent et développent des activités économiques pérennes, en les accompagnant à travers un partenariat pédagogique et financier durable. Ces investissements visent à mettre en place une chaîne de création valeur, allant de l'entreprise partenaire et de son environnement jusqu'à I&P. Elle doit permettre à I&P d'accroître progressivement sa capacité d'investissement.

L'action d'I&P procède à la fois d'une vision humaniste et de l'expérience du métier du capital risque. Dans ce cadre, I&P a retenu deux domaines d'investissements :

- 1) Les institutions de micro-finance (IMF), qui seules permettent de toucher efficacement les très petits entrepreneurs (TPE).
- 2) Les entreprises de taille moyenne (PME, économie formelle), à travers la création de fonds de capital développement régionaux.

Nous développerons dans cette présentation les activités d'I&P liées au secteur de la microfinance.

La Vision d'I&P du secteur de la microfinance Un réel savoir faire a été développé depuis les années 90 notamment grâce à l'appui des bailleurs de fonds, qui permet aujourd'hui à une IMF bien gérée d'atteindre autonomie de management et rentabilité positive dans un délai raisonnable (variable selon le pays et le type de clientèle visée). Parallèlement, devant l'ampleur des besoins à satisfaire, les bailleurs de fonds sont aujourd'hui soucieux de limiter le montant et la durée de leurs interventions auprès des IMF. Pour assurer la croissance et la pérennité de celles-ci, il est important de prévoir un relais rapide en matière de contribution au financement haut de bilan, d'accompagnement stratégique et de gouvernance afin de continuer à renforcer le professionnalisme de ces institutions et renforcer la confiance de leur environnement financier. Faute de ce relais, les IMF prennent le risque de stagner, voire de périr.

I&P est convaincu qu'une approche privée, professionnelle et entrepreneuriale permet d'assurer efficacement ce relais, dans le respect de la mission et du caractère propre de ces IMF, et que cette approche peut permettre de rentabiliser de façon conforme à ses objectifs les capitaux qu'elle y engage.

Un champ d'intervention très large

Sur la base du diagnostic de marché décrit ci-dessus, le champ d'intervention d'I&P est très large :

- En terme géographique tout d'abord puisque I&P n'exclut à priori aucune zone d'intervention (même si l'Afrique demeure une zone d'intervention prioritaire). I&P privilégie les PED présentant un contexte politique et économique suffisamment stable pour espérer inscrire ses actions dans la durée.
- I&P peut intervenir à différent stade d'évolution de l'IMF :
 - comme actionnaire professionnel, ou partenaire financier de référence, dans une IMF existante en se coordonnant avec le bailleur de fonds s'il y en a un et en se proposant d'en prendre le relais lorsque arrive la fin de sa mission
 - dès la création de l'IMF pour contribuer à financer le fonds de crédit, en association avec un bailleur de fonds qui assure par ailleurs la prise en charge les coûts d'assistance technique et des frais de démarrage des premières années
- I&P adopte également une démarche pragmatique concernant le statut de l'institution. En adaptant les modalités de son intervention, I&P peut intervenir dans des IMF à statut commercial mais également dans les institutions à statut mutualiste ou associatif.

Dans tous les cas, I&P s'associe volontiers aux opérateurs qui ont présidé à la création de l'IMF pour assurer l'accompagnement et le suivi stratégique de l'institution.

Des modalités d'intervention souples Après une phase de prise de contact et d'étude sur dossier, la première étape de l'intervention d'I&P consiste en une mission d'évaluation. Cette étape est capitale pour comprendre l'institution, valider son plan de développement, mener les diligences nécessaires à un investissement mais également pour établir une relation de confiance avec le management de l'IMF. Ce dernier point est particulièrement important au regard de la participation active à la gouvernance du projet et du rôle de partenaire stratégique et qu'I&P entend jouer.

Les modalités de l'investissement sont très souples, l'objectif étant de les adapter aux besoins spécifiques de l'IMF. Généralement, elles dépendent en grande partie du statut de l'IMF :

- Si l'institution a un statut commercial I&P peut intervenir :
 - en prise de participation au capital de l'institution. I&P participe alors pleinement à la gouvernance de l'institution en jouant alors son rôle d'actionnaire professionnel et d'administrateur
 - en prêts subordonnés participatifs

(c'est-à-dire avec une part d'intérêt variable dépendant de la performance de l'institution). Le caractère subordonné de l'intervention permet dans ce cas de ne pas altérer la capacité de l'institution à mobiliser des financements bancaires seniors classiques

- Si l'institution a un statut mutualiste ou associatif, I&P intervient exclusivement en tant que prêteur subordonné participatif. Dans ce cas, le contrat de prêt attribue à I&P des moyens de suivi et de contrôle des éléments déterminants de la gestion et de la stratégie de l'IMF (changement du directeur général par exemple)
- Enfin, quelque soit le statut de l'IMF, I&P peut intervenir, si le besoin s'en ressent, par le biais de prêts seniors plus « classiques » en général à plus court terme (type « prêts relais »)

I&P adopte une démarche pragmatique dans le choix de la devise de ses interventions en tant que prêteur. Quand la situation le permet et des mécanismes de compensation peuvent être mis en place, I&P peut prendre en charge une partie du risque de change.

Enfin, en terme de taux d'intérêt sur les financements, la politique d'I&P dépend fortement du type d'intervention choisie et de la devise du prêt. Généralement l'objectif est d'être dans la fourchette basse des taux concurrentiels (malgré des conditions plus risquées du fait de la subordination et de la nature long terme de ses engagements.).

Le rôle d'I&P dans le suivi et l'accompagnement de l'investissement

Outre l'apport de capitaux de hauts de bilan, I&P entend devenir un véritable partenaire, à long terme, de l'institution qu'il accompagne. Les rôles qu'I&P peut jouer dans ce partenariat sont les suivants :

- Un accompagnement du management et un suivi stratégique de l'institution si possible avec le soutien de l'opérateur d'origine du projet
- Le renforcement de sa capacité à obtenir, organiser et structurer l'ensemble de ses financements et donc à gérer sa croissance

Cette démarche se veut pédagogique et constructive, respectueuse de la mission de l'IMF, dans le cadre d'un engagement qui s'inscrit dans la durée.

Il faut noter que le rôle d'I&P se veut complémentaire de celui que joue les banques locales. En effet, en raison d'une certaine méconnaissance de la microfinance mais également de l'absence de ressources longues, celles-ci limitent souvent leurs interventions à des prêts à court terme. I&P inscrit pour sa part son engagement dans la durée permettant aux IMF de bâtir des stratégies de développement sur plusieurs années. Les 2 approches sont complémentaires, les IMF pouvant s'appuyer sur I&P pour des ressources long terme et sur les banques locales pour financer des besoins plus court terme (pointes de trésorerie, prêt relais...).

Les projets en cours

Au terme de sa première année d'existence I&P a finalisé 3 investissements :

1) Adéfi :

- IMF à statut associatif, basée à Madagascar
- Participation au financement du fonds de crédit d'un nouveau guichet destiné aux grosses TPE (« guichet PME ») sous forme d'un prêt subordonné

2) Fundachiapas

• IMF à statut associatif basée au sud du Mexique dans l'état du Chiapas

- Prêt relais sur augmentation de capital pour financer le fonds de crédit dans l'attente de la transformation de l'association en société privée

3) EMT

- IMF à statut privé basée au Cambodge
- Prise de participation au capital et mise en place de financements subordonnés (en cours de finalisation)

D'autre part, I&P étudie activement un certain nombre d'autres dossiers, dont certains sont proches de la finalisation.

Organisation d'I&P

I&P a été formellement créée et enregistrée en avril 2002 en tant que société de droit mauricien dont le siège social est à Port Louis, avec un capital initial de 2 millions EUR apporté par six actionnaires fondateurs.

Le montant de ces fonds sera porté à 8 millions EUR mi 2003. I&P disposera ainsi d'une bonne visibilité stratégique lui permettant de prendre des engagements précis à long terme.

Le Conseil d'administration de 8 membres est présidé par Patrice Hoppenot. I&P, société de droit mauricien, s'appuie sur l'équipe de I&P Etudes et Conseils basée à Paris pour l'étude et le suivi des dossiers d'investissement.

Contacts

Pour toute question relative à l'instruction ou le suivi de dossiers, veuillez contacter I&P Etudes et Conseils à Paris.

Investisseur et Partenaire pour le Développement
Les Jamalacs, Rue du Vieux Conseil
Port-Louis Mauritius
patrice.hoppenot@wanadoo.fr

I&P Etudes et Conseils
18, rue de Varize
Tél : 01 40 71 15 26
Fax : 01 40 71 15 16

sebastien.boyé@ip-conseil.com (Chargé de mission) catherine.leblanc@ip-conseil.com
(Gérante)